

Info Frethun Bulletin trimestriel

Mars 2025

Ma Ville agit, Frethun avance !



Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales subissent des pressions croissantes de la part de l'État pour réduire leurs dépenses. Et Frethun n'y échappe pas. Cette stratégie, visant à maîtriser les finances publiques nationales, repose en grande partie sur des économies imposées aux collectivités. La Loi de Finances pour 2025 réclame une contribution des collectivités par la création d'un « Fonds de réserve », qui fera une ponction sur les recettes des collectivités. Frethun y contribuera à hauteur de 40K€ ! Malgré tout, la commune affiche une santé financière solide. Depuis de plusieurs années maintenant, une tradition de rigueur budgétaire et de vision à long terme permet de garantir des services publics de qualité tout en maintenant des équipements performants. Avec un endettement par habitant parmi les plus faibles, nos choix budgétaires pour 2025, illustrent un engagement envers la solidarité et le vivre ensemble, démontrant qu'une gestion

réaliste et durable est possible, même en contexte contraint. Nous entendons donc poursuivre nos priorités afin de garantir autant que possible la promesse républicaine auprès de tous les Fréthunois. Rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif raisonnable, sans augmenter les impôts ! C'est cette volonté qui nous a permis réaliser la nouvelle cantine garderie de l'école primaire, financée à 50% par des subventions, ou encore prochainement l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie rue de l'Eglise et Rue des Prairies. Le résultat est aussi au rendez-vous en matière de sécurisation et d'embellissement du village. Le Conseil municipal œuvre tout au long de l'année pour permettre à la commune de continuer non seulement à se développer raisonnablement mais aussi et surtout à s'embellir. De nombreux projets d'investissement dont la rénovation de l'intérieur de l'Eglise St Michel, le remplacement des baies vitrées du gymnase et des logements de la gendarmerie.... sont inscrits au budget 2025 mais ces projets ne verront le jour que si la commune obtient des financements suffisants. Nous demeurons fidèles à notre programme et poursuivons notre action municipale, guidée sur le bien vivre ensemble. Bonne lecture à tous !

Le Maire, Guy Heddebaux

Villes et Villages où il fait bon vivre



Frethun est labellisé « Villes et Villages où il fait bon vivre » depuis 3 ans. Et c'est avec une grande fierté que nous vous informons que Frethun est classé 1^{er} village où il fait bon vivre pour la deuxième année consécutive, parmi 289 Villes et Villages du Département !

Fréthun : classements au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national

Position nationale

2485 / 34 795

Position parmi les communes de 500 - 2000 habitants en France

180 / 11107

Positions au niveau départemental

Position départementale

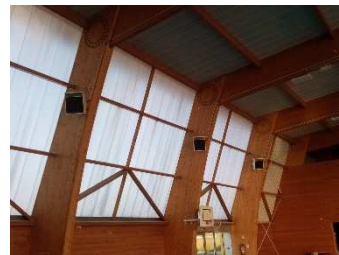
58 / 890

Position parmi les communes de 500 - 2000 habitants dans le département

1 / 289

Réhabilitation du système de chauffage du gymnase

La commune a souhaité changer le système de chauffage actuel du gymnase vétuste et énergivore par un nouveau système de chauffage en aérotherme beaucoup plus performant, plus économique et plus silencieux. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise H2ET début Mars 2025. Ils ont été financés par une subvention Fond Vert à hauteur de 35%.



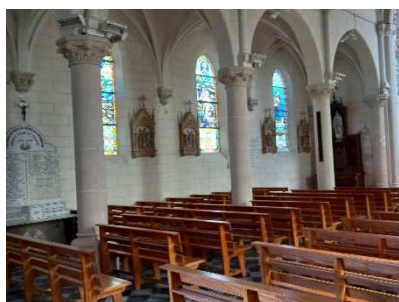
Réhabilitation de l'intérieur de l'église St Michel



L'église St Michel de Frethun est un bâtiment datant des années 1900. En l'an 2000, l'obtention de crédits a permis de restaurer l'édifice ; réfection des vitraux, de la toiture, du clocher, remplacement de pierres endommagées... Cependant les murs et plafonds intérieurs de ce bel édifice nécessitaient une réhabilitation. La commune a souhaité réaliser ces travaux en 2 phases :

- Phase 1 : Réparation des fissures et traitements des murs et plafonds
- Phase 2 : Remise en peinture complète de l'intérieur de l'édifice avec une peinture à la chaux (badigeon)

De février à fin Mars 2025 l'entreprise INTERIEUR EXTERIEUR RENOVATION a réalisé les travaux de la phase 1. Les travaux de la phase 2 pourront être réalisés si la commune obtient un financement du FARDA.



Enfouissement des réseaux Rue de l'église

L'enfouissement des réseaux Electriques, Téléphoniques et Eclairage Public Rue de l'Eglise a commencé Mi -Février. A partir de Mi-Avril ce sera au tour de la rue des prairies. Une fois que les réseaux seront enfouis dans ces deux rues, la voirie et les trottoirs seront réhabilités.



Engazonnement de la cour de l'école primaire

Les travaux de la nouvelle cantine garderie primaire ont été achevés en novembre 2024. Néanmoins les travaux extérieurs avaient été stoppés durant l'hiver. Ils ont pu reprendre mi mars à l'arrière du bâtiment avec l'engazonnement de la zone des travaux. D'ici quelques semaines les enfants pourront retrouver l'intégralité de leur cour d'école...



Elagage des arbres derrière la mairie



La commune a souhaité élaguer les marronniers et abattre les hêtres morts derrière la mairie par sécurité. Les élagueurs qui ont réalisés ce travail nous ont indiqué que les marronniers vieux de plus de 100 ans étaient eux aussi morts et qu'il nous faudrait sans doute les abattre eux aussi...



Frethun en fleurs



Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu essentiel pour le bien-être de nos habitants et pour l'attractivité de notre territoire. Une fois la pluie passée, les rayons, certes un beaucoup trop timides, du soleil printanier ont fait sortir de terre jonquille et tulipes, un peu partout sur la commune.... N'oubliez pas vous aussi d'embellir votre commune en fleurissant votre jardin et en participant à notre traditionnel concours des maisons fleuries 2025 ! Inscriptions courant Mai

Finances – Résultats 2024

L'année comptable 2024 se termine sur un excédent de fonctionnement d'un peu plus d'1 550 000,00 € (plus qu'en 2022 et 2023) et sur un déficit de la section d'investissement de 120 000 €. Ces résultats sont reportés sur l'exercice budgétaire 2025.

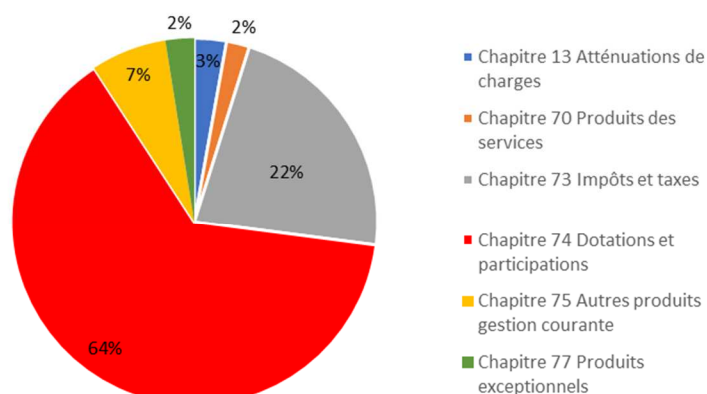
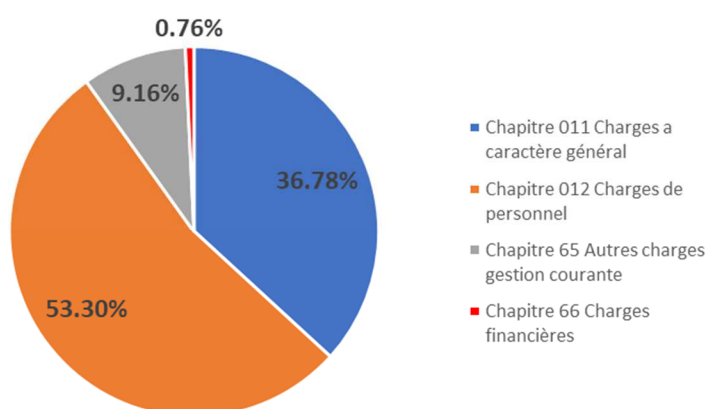
1) La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Chapitre 011- Charges générales : fluides, électricité, téléphone, assurances, fournitures, matériel....
- Chapitre 012 - Charges de personnel communal
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : subventions aux associations et Indemnités des élus
- Chapitre 66 - Charges financières : Intérêts des emprunts, frais financiers...

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- Chapitre 73- Taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxes sur l'électricité, taxes sur les pylônes...;
- Chapitre 74 - Reversements de l'agglomération & Dotations et compensation versées par l'État notamment la compensation de la TH ;
- Chapitre 75- des loyers
- Chapitre 70 - des redevances cantine....



La section d'investissement : regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.

En Dépenses : remboursement du capital des emprunts, travaux de construction, achat de matériel, gros travaux de voirie, achat de terrain, ... Le total des **dépenses** réalisées sur 2024 s'élève en investissement **1,45 M€** (hors opérations d'ordre).

En Recettes : vente d'un terrain ou de mobilier, subvention pour financer des travaux, taxes d'urbanisme, autofinancement, FCTVA... Le total des **recettes** réalisées en 2024 en investissement s'élève à **1 166 000,00 €**.

Aucun emprunt n'a été réalisé sur l'exercice 2024. Les dépenses d'investissements ont été intégralement financées par l'autofinancement, les subventions d'investissement et le FCTVA

Vote des taux d'imposition 2025

Taux d'imposition 2025

- taxe foncière sur le bâti : 32,42 %
- taxe foncière sur le non bâti : 20,57 %
- taxe d'habitation sur les RS : 8,65 %

Lors de la séance du 28 Mars 2024, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les taux de taxes foncières et de taxe d'habitation pour les résidences secondaires : ils restent inchangés depuis plus de 15 ans.

Vote du Budget 2025 à l'unanimité



Lors de la séance du 28 Mars 2024, le Conseil Municipal a approuvé le compte financier unique 2024 et voté le budget primitif 2025. Ce dernier reste raisonnable, prudent mais néanmoins ambitieux et s'élève à 3 500 000,00 € en Fonctionnement et 2 250 000,00 € en Investissement. La commune n'emprunte pas : elle recherche au maximum des subventions, le reste étant autofinancé.

Marchés publics



- Marché de travaux d'Enfouissement des réseaux Electriques, Téléphoniques et Eclairage Public Rue de l'Eglise et Rues des Prairies attribué pour un montant total de 299 886,55 HT à HP ELEC € et financé par des subventions à hauteur de 20%

Prochainement un marché pour la réfection de la voirie de la Rue de l'Eglise et Rue des prairies sera lancé.

Réunion annuelle des jardins familiaux



Le Jeudi 27 Février 2025 a eu lieu à 17h00 en mairie la réunion annuelle des jardins familiaux. Sur les 23 parcelle disponibles, 23 sont aujourd'hui occupées. Monsieur le Maire a remercié lors de cette réunion chacun des jardiniers en ces termes : « Vous avez pris possession de ces jardins et je vous en remercie. Vous avez fait de ce lieu un lieu convivial, de rencontre et de solidarité, au-delà d'en faire avant tout un potager pour la plupart d'entre vous. Malgré les conditions météorologiques vous est tous toujours présents et la récolte est plutôt bonne !!!!!



Séjour à la neige 2025

Quarante petits fréthunois ont chaussé les skis cette année et ont dévalé les pistes en Savoie à Aussois à 1 500m d'altitude pour 26 d'entre eux et à Chamonix à 1 000m d'altitude pour 14 d'entre eux du samedi 08 Février au samedi 15 Février 2025. La commune a pris à sa charge 85% du cout du séjour/enfant. Au programme en journée : batailles de boule de neige, luge, balades avec les chiens de traîneaux, ski pour tous, balades en en forêt, snowtubing, visite du musée montagnard, visite de la mer de glace et d'une grotte de glace, et dégustation de produits locaux ! Et le soir jeux de société, cinéma, chants, danses, musique non-stop pour finir par la BOUM le dernier soir !



Vie scolaire...chez les maternelles

Les plus grands de l'école maternelle ont fait une sortie au Channel voir le concert /spectacle Ourk : les enfants se sont mis en rond autour de l'affiche du spectacle avec leur tatouage qu'ils ont eu par les musiciens. Ils ont pu aussi découvrir en classe le lapin « Donuts » de Flavy et les adultes du CAJ sont venus dans la classe pour la décorer pour le printemps, tandis que les plus petits se sont préparés pour le carnaval avec le CAJ "les mésanges" et ont fabriqué puis décoré des tuyaux sonores....



Vie scolaire...chez les primaires

Les élèves de l'école primaire sont allés faire du char à voile, sont allés à l'Ecole des Langues, sont allés visiter le musée portuaire de Dunkerque et les archives de Calais....



Vie scolaire... au carnaval

Tous les enfants ont fêté cette année le carnaval comme il se doit ! Les parents de l'APE leur ont confectionné à tous de très bonnes crêpes et chacun a défilé revêtu de son plus beau déguisement...mêmes les enseignantes ! Un grand moment festif où les jeunes carnavaloux ont pu en musique défiler et s'amuser !!!!



Vie périscolaire... en cantine et en garderie

Que ce soit en garderie ou en cantine, nos petits fréthunois passent de très bons moments en dehors de l'école. En garderie maternelle, ils ont trouvé leurs reines et rois à l'occasion de la galette des rois et ont fêté le carnaval.....



En garderie le mercredi on a fêté la nouvelle année, préparé notre galette des rois, confectionné et mangé nos bonnes crêpes, et créé de jolis cadres pour nos parents...



Vie périscolaire... en cantine et en garderie

En cantine primaire, on apprécie le repas self, on a aussi trouvé nos reines et rois, on a fêté le carnaval et en garderie chacun s'adonne à ses jeux préférés.



Bonnes pratiques

Nous avons la chance de vivre dans la magnifique commune de Fréthun. Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui, de l'environnement et de la loi. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie. Il nous appartient à nous, Fréthunois et Fréthunoises, de faire que notre village nous soit agréable et où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier. ...



LA VITESSE : Beaucoup de zones de la commune sont limitées à 30km/h, notamment dans les lotissements, résidences et aux abords de nos écoles. Cela n'empêche pas certains de ne pas respecter cette limitation ! Afin d'éviter qu'un malheur ne vienne frapper l'un d'entre nous, vous êtes donc invités à lever le pied pour votre propre sécurité, celle de nos piétons et de nos enfants !



LES NUISANCES SONORES : Les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers utilisant des outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière ou scie mécanique) sont autorisés uniquement : Du lundi au vendredi de : 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30, Le samedi de : 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00, Les dimanches et les jours fériés de : 10H00 à 12H00. Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapages diurnes ou nocturnes.



Je ne laisse pas mon chien divaguer dans les rues et/ou aboyer de façon intempestive de jour, comme de nuit et après 22h je baisse le son de ma musique !



LE BRULAGE : à l'air libre des déchets verts est interdit : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets verts à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures... **Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.** Signalons que cette interdiction vaut aussi pour les matériaux divers (pneus, peinture...) dont on souhaite se débarrasser.



ELAGAGE : Vous êtes tenus de couper vos haies à l'aplomb de la limite de votre propriété et de ramasser les végétaux. Vous devez également élaguer vos branches d'arbres qui gênent le voisinage ou gênent la voie publique.



Le dépôt ou l'abandon sur la voie publique d'ordures, de déchets, de matériaux ou de tout autre objet de quelque nature qu'il soit, seront verbalisés. Cette infraction est en effet punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe en référence à l'article R-632-1 du code Pénal (entre 38 et 150€). **Pour rappel les contenants en verre doivent être déposés DANS les conteneurs prévus à cet effet et non à côté !**



Munissez-vous de sacs pour ramasser les excréments de vos animaux domestiques, respectez la propreté de la voie publique. Des **canisettes** (poubelles pour crottes de chien) disposant de sachets ont été installées à plusieurs endroits sur la commune.



Il est essentiel de ne rien jeter sur la chaussée et dans les avaloirs. Lorsque l'on rejette sur la chaussée ou les trottoirs des hydrocarbures, des déchets plastiques, des restes de peinture, des mégots ou des détergents issus du lavage de voitures, ils se retrouvent alors charriés par les eaux vers les avaloirs, puis les rivières et les mares. Cette pollution entraîne une surmortalité de la faune aquatique, une destruction de la flore des cours d'eau, mais aussi une pollution des nappes phréatiques. Tout l'écosystème est alors impacté.

Aide à l'achat d'un vélo



Le Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'agglomération du Calaisis (SITAC) remet en place une aide à l'acquisition de vélos, avec l'appui financier de la communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers.

Montant des aides :

- 100€ pour les vélos mécaniques (vélo de ville, vélo hollandais, VTC, VTT, vélo de course, BMX, vélo pliable, vélo cargo, ...)
- 250€ pour les vélos à assistance électrique (respectant la réglementation en vigueur)

Vous pourrez bénéficier de l'une de ces aides à l'achat d'un vélo si :

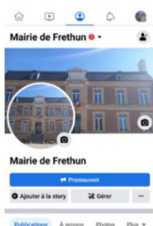
- Vous habitez sur le territoire de Grand Calais Terres et Mers et que vous avez 10 ans et plus,
- Vous avez acheté un vélo neuf ou d'occasion, mécanique ou à assistance électrique, dans un magasin du territoire de Grand Calais Terres et Mers
- Vous avez acheté un vélo entre le 1er décembre 2024 et le 31 Mai 2025

Bienvenue à Frethun



Vous emménagez (ou vous déménagez de Frethun) ? Que vous soyez propriétaire ou locataire, n'oubliez pas de nous le signaler en mairie afin de mettre les registres municipaux à jour. En venant vous faire connaître en mairie vous serez invité à participer la cérémonie de « bienvenue aux nouveaux arrivants » qui a lieu une fois par an au Printemps.

Facebook Mairie de Frethun



Afin d'être informé en temps réel des dernières actualités, des événements à venir ou même des travaux en cours sur la commune, retrouvez-nous sur le Facebook officiel de la Mairie de Frethun ou via le QR Code ci-dessous ou sur

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089848924982>



Infos et travaux à venir



Pour rappel les bacheliers 2024 et ceux qui ont obtenu leur le Brevet des collègues, BEP, CAP en juillet 2024, ont jusqu'à Juillet 2025 (un an après avoir obtenu leur diplôme) pour venir en mairie chercher une carte cadeau d'une valeur de 40 € sur présentation d'une copie du diplôme ou d'un relevé de notes et d'un justificatif de domicile de l'élève ou de son responsable légal.



Il y a actuellement deux assistantes maternelles agréées sur la commune de Frethun. Si vous souhaitez obtenir leurs coordonnées, merci de nous contacter en mairie.

Assistante
Maternelle
Agréée

Du côté des Associations

La commune de Frethun s'attache à faire vivre les valeurs de solidarité et de citoyenneté. Tisser du lien social pour bien vivre ensemble est une priorité mise en œuvre notamment à travers la dynamique associative. Frethun bénéficie d'un tissu associatif dense et diversifié avec de nombreuses associations actives et engagées dans la vie de la commune.

Au foot, les joueuses et joueurs ont bien défendu les couleurs du **FC Frethun**



Au basket les « Baby » ont bien joué lors du plateau du 02 Février. Les prochains tournois auront lieu en Mai et Juin et l'OBC a prévu un tournoi de belote le 08 Mai



Basketball
Tournoi fin saison
Niveau départemental

U9 - Jeudi 1er Mai U11 - Jeudi 8 Mai

U18F - Vendredi 30 Mai SF - Samedi 31 Mai

SH - Dimanche 1er Juin

Buvette et restauration sur place

Contactez
Nous

06.66.38.77.89
obc.frethun@outlook.fr

A vos agendas, réservez votre
Jeudi 08 mai 2025

♥ ♣ ♦ ♠

Tournoi de

BELOTE

Lot pour tous les participants

Salle des Associations, à côté du gymnase.
Ouverture des portes 18H30 - Participation 10€/Joueur.
Réservation par mail : obc.frethun@outlook.fr
ou par téléphone : 06.66.38.77.89

Du côté des Associations (suite)

Du côté de l'**Omnisports** qui regroupe l'aéromodélisme en salle, l'Aiki Justu, la danse, le Qi Gong du bâton, le twirling bâton, le fitness, le badminton, l'expression théâtrale, la création déco ou encore la marche à pieds avec Freth'Run, les activités battent leur plein toujours dans la camaraderie et l'amitié...



Groupe Créa Déco



*Groupe
Expression
Théâtrale*

Du coté des Associations (suite)

l'association omnisports et loisirs de frethun

FPV FRETHUN VOUS PROPOSE

UN LOTO

NOUVELLE
GENERATION

POCHETTES DE 30 CARTONS - 2 GRILLES BINGO - 20€
1500€ DE CARTES CADEAUX A GAGNER
TV ET NOMBREUX LOTS

RESTAURATION-BUVETTE
SUR PLACE
10€ LE MENU
(TARTIFLETTE-DESSERT)

UNIQUEMENT SUR RESERVATION
paiement via paypal-especes-cheque

LE
15/11/2025
OUVERTURE DES PORTES
A 18H
LOTO A
19H

07 61 56 92 98 ou FRETHUNFPV@GMAIL.COM
salle des fêtes 2646 Rue principale 62185 Frethun

La section aéromodélisme de l'association omnisports et loisirs organise le 15 novembre prochain à partir de 18h un grand loto dans la salle des fêtes de Frethun, nouvelle génération, avec près de 1 500 € de cartes cadeaux à gagner ainsi que de nombreux lots (TV, jeux et accessoires multimédias, et bien d'autres). Pour la somme de 20 € vous obtiendrez une pochette avec plusieurs pages de grilles (près de 30 tirages prévus) ainsi que 2 super grilles bingo (15 numéros à choisir vous-même) pour les plus gros lots. Nombre de places limitées. Pour tout renseignement ou réservation - contact : 0761569298 - frethunfpv@gmail.com



L'association des parents d'élèves des écoles de Frethun APE œuvre beaucoup pour les enfants des 2 écoles : en ce début d'année ils ont organisé pour la seconde année consécutive une brocante en salle qui a remporté un vif succès et dont les bénéfices ont été reversés aux 2 écoles afin de financer des sorties pédagogiques. Ils ont aussi aidé à l'organisation du carnaval des écoles et ont offert à tous les enfants un gouter carnavalesque ! Merci l'APE.



Du coté des Associations (suite)



L'association **CLUB PLUS** de Fréthun organise sa 40^{ème} Brocante « Fête au Village » le Dimanche 29 juin 2025 entre le rond-point de la mairie et celui des charmilles. Environ 450 emplacements. Prix des inscriptions : 7€ les 3 Mètres. Au programme : - Inauguration par Miss Côte d'Opale 2024 (Florine de Fréthun) - Fanfare de Zutkerque en déambulation - Sculpture sur ballons - Championnat du monde du cri du phoque (pour enfants) - Café, Viennoiseries, Buvette, Restauration...Et de nombreuses surprises à venir...

Le CLUB PLUS est toujours à la recherche de Bénévoles pour la Brocante du 29 juin 2025. Pour tous renseignements contacter l'association au 06 74 15 34 58



Vous souhaitez jouer à la belote le samedi en fin d'après-midi ? Contactez la Présidente de l'association « La Belote Fréthunoise », Mme Garret Annie au 06.84.30.47.54.

Vous souhaitez rejoindre le club de l'amitié plusieurs jeudi après-midi par mois, contactez la mairie.



Etat Civil

Sur le 1^{er} Trimestre de l'année 2025, ont été enregistrés à l'Etat civil de la commune de Fréthun:

<i>Naissances</i>	4	dont	GOMICHOON Marius, né le 23 Janvier 2025
<i>Baptêmes civils</i>	0		
<i>Pacs</i>	1	dont	DEVISME Quentin & BLONDEAU Léna, le 31 Janvier 2025
<i>Mariages</i>	0		
<i>Renouvellement Vœux</i>	1	dont	VIGNERON Gérard & VIGNERON Edith, Noces d'Or, le 22 Février 2025
<i>Décès</i>	4	dont	DEBIENNE Jeanne, décédée le 13 Février 2025
			LEFEBVRE Mireille décédée le 17 Février 2025
			GOUDERCOURT Jules, décédé le 23 Février 2025
			DUMONT GEORGETTE, décédée le 27 Février 2025



**La Municipalité organise une
grande chasse aux
Œufs de Pâques
pour les enfants de Fréthun
âgés de 2 à 10 ans**

**Le Lundi 21 Avril 2025
à 10 H 30
Rendez-vous derrière
l'Ecole Maternelle**

**Nous vous attendons tous
très nombreux.**

**Le Maire et Le Conseil
Municipal**

**Le Maire et
son Conseil Municipal**

*N'oublie
pas ton
panier*



A noter dans vos Agendas

De nombreux événements seront organisés prochainement sur la commune, entre autres...



Lundi 21 Avril Chasse aux œufs de Pâques



Samedi 26 Avril cérémonie de bienvenue aux nouveaux habitants



Jeudi 08 Mai Tournoi de Belote de l'OBC Fréthun



Vendredi 9 Mai CROSS des écoles de Fréthun



Mi-Mai Lancement du concours des maisons fleuries



Jeudi 29 Mai Tournoi de Football FC Fréthun



Samedi 28 Juin Kermesse des Ecoles de Fréthun



Dimanche 29 Juin Brocante du Club PLUS



Fête du 14 Juillet



- *Octobre 2024 : repas spectacle des ainés*
- *Et bien d'autres évènements encore à venir.....*



Toute l'équipe municipale VOUS souhaite un beau printemps à tous !

Nous espérons vous voir participer en nombre à toutes nos festivités !

A très Bientôt !

L'Equipe Municipale



Le Conseil Municipal se réunit au moins une fois par trimestre.
La liste des délibérations est affichée en mairie et sur le site internet www.frethun.fr
rubrique *Vie Municipale – Le Conseil Municipal*.
Mairie de Frethun – 67 rue de la Mairie – 62185 Frethun
☎ 03 21 85 28 65 – mairie.frethun@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Guy Heddebaut / Conception, photos et illustrations : Céline Guilbert
Impression : Imprimerie Cache Balinghem en 600 exemplaires

